

Ecole Maternelle CHARCOT 15 Rue Jean Charcot
94420 LE PLESSIS-TREVISE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
du 02 février 2024 de 18h à 20h

Présents :

Représentant la municipalité :

Mme REBICHON-COHEN : Maire-Adjoint chargée du scolaire

Monsieur ALLAL : coordinateur auprès des écoles

Les enseignantes :

Mmes FROSSARD, NUNES, CAMPOREALE, OSSENT, et BAILLÉ (directrice)

Les Représentants de parents d'élèves :

Parents de l'association « au cœur de l'école » : Mmes Libany et Mjaed

Point sur les effectifs des classes

Nous pouvons dresser un premier bilan sur le début de l'année. Nous avons quelques inscriptions. L'effectif de l'école est aujourd'hui de 105 enfants. Les inscriptions en mairie pour la prochaine rentrée sont ouvertes depuis le 06/02 et jusqu'au 28/03 uniquement en ligne et par l'intermédiaire du « portail familles ». Pour les enfants de petite section, nous accueillerons en septembre les enfants nés en 2021.

$$PS = 26 + 1(MS) + 1GS = 28$$

$$PS/MS = 7 + 21 + 1GS = 29$$

$$MS/GS = 14 + 11 = 25$$

$$GS = 23$$

Nous accueillons sept enfants à besoins particuliers. Chacun d'entre eux devrait bénéficier d'une AESH pendant 22 heures, nous avons quatre AESH. A noter que ces quatre AESH (Nadia, Élodie, Elsa et Mounia) sont particulièrement investies et motivées. Nous tenons souligner l'aide importante qu'elles apportent dans l'école et les en remercions.

Point sur le Projet d'école

Le projet d'école 2021/2024 s'achève et nous devons en récrire un. Les axes retenus pour le précédent étaient :

- Accompagner la réussite de chaque élève
- Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussites
- Engager les élèves à s'ouvrir au monde

Pour le prochain projet, nous réfléchissons entre autre, à des actions portant sur l'aménagement des espaces, le langage, les mathématiques, l'intégration et le bien être à l'école.

Point sur l'évaluation

On ne doit plus parler des difficultés des enfants mais uniquement des réussites. Ce livret se présente sous la forme d'un fichier qui suivra l'enfant tout au long de la maternelle. Deux fois par an les parents pourront le consulter. Il y a 6 rubriques (une pour chacun des 5 domaines plus une rubrique qui traite « le devenir élève » et le « vivre ensemble »). Les enfants n'auront pas le même livret puisque tous les enfants n'évoluent pas à la même vitesse et n'acquièrent pas les mêmes compétences au même moment. Il ne sert donc à rien de comparer deux livrets entre eux !

Les enfants de GS ont une évaluation en fin d'année qui fait le point sur les compétences acquises en maternelle et qui doivent être maîtrisées pour l'entrée au CP. Cette évaluation est transmise aux familles puis à l'école élémentaire.

Les livrets de réussites sont en ce moment donnés aux familles (du 01/02 au 09/02) selon des modalités qui incombent à chaque classe. Les parents sont reçus sur rendez vous, s'ils le désirent.

Actions pédagogiques passées et futures

Actions pédagogiques passées

- Nous accueillons deux jeunes filles en service civique (Emma et Carolina). Ces deux jeunes filles sont en reconversion d'études. Carolina poursuit ses études les mardis et mercredis et est présente à l'école les lundis, jeudis et vendredis. Chacune d'entre elle intervient dans toutes les classes. Ceci constitue une aide précieuse pour l'école, car elles sont particulièrement motivées et efficaces
- Les classes 2 et 4 se rendent à la médiathèque pour consulter des livres, faire des emprunts pour la classe et écouter des histoires. Les classes 1 et 3 (petits) ont quant à eux eu la visite de la médiathèque , ils ont eu une mallette de livres en prêt et la bibliothécaire a raconté des histoires dans les classes.
- Toutes les classes se rendent une fois par semaine dans la BCD de l'école, les enfants y empruntent un livre qu'ils rapportent la semaine suivante.
- Le photographe est venu le 06 octobre. Nous avons eu une recette de 1879 € (2068 € l'an passé). Soit un bénéfice pour l'école de de 815,12 € (864 € l'an passé).
- Le goûter de Noël a été très apprécié, nous remercions les parents pour leur participation.
- La vente de chocolats a mieux marché que l'an passé=> 128,64 € (78,96 € l'an passé) pour l'école
- Le spectacle de Noël a eu lieu le 12 décembre. C'était un conte musical. Ce spectacle a coûté 811 euros et aucune participation n'a été demandée aux familles.
- Le blog de l'école est toujours en fonctionnement. Nous nous réjouissons que les visites soient nombreuses. Les parents hésitent encore à y laisser des commentaires , c'est dommage. A la demande de certaines famille nous avons laissé une publication afin de dénoncer les dangers des écrans sur la santé des plus petits (aucun retour)
- une nouvelle alerte incendie a été faite le 23/01 évacuation en 2mn2s
- Le prochain exercice PPMS sera fait en mai ou en juin (PPMS RM)

Actions pédagogiques futures

- Le 5 février , les enfants profiteront d'une animation Duplo installée pour la journée à l'école. Chaque classe profitera d'un atelier d'une heure. Cette animation revient à 580€, nous demandons aux familles une participation de deux euros.
- Le carnaval est prévu le vendredi 5 avril au matin . Il vous sera demandé comme d'habitude de déguiser les enfants et de faire un buffet de crêpes. (inscription sur les panneaux dans le hall pour éviter le gâchis)
- Le 26 avril, les enfants profiteront du spectacle : Le Bal des fleurs (compagnie des Balinettes) pour un montant de 611€
- Le 25 juin un dernier spectacle pour clôturer l'année : La fée aux JOP, afin de coller à cette année Olympique . Coût : 550€
- Les classes souhaitent se rendre en visite au potager municipal, afin de faire profiter les enfants de cette belle structure. Les dates ne sont pas encore arrêtées.
- Un pique -nique dans la cour, en compagnie des animatrices de cantine (si nous avons l'accord de la municipalité)sera de nouveau organisé en juin afin de clore cette année. Ce moment de convivialité est toujours très plébiscité par les enfants et les adultes de l'école
- Pour les fêtes des mères/pères : il est prévu dans chaque classe de faire une petite réalisation à offrir. Cependant en raison des cas particuliers de certaines familles, le cadeau sera donné entre les deux fêtes et sera simplement un « cadeau à offrir pour ceux que l'on aime ». Date:31 mai
- Au mois d'avril, les enfants réaliseront un torchon, au nom de l'école et avec le dessin de tous les enfants. Il sera mis en vente au prix de 8€ au profit de la coopérative scolaire.
- La liaison GS/CP se fera dans le mois de juin, les enfants de GS iront visiter l'école Salmon et partageront des jeux et un goûter avec les CP. Nous réfléchissons à une date qui pourrait convenir aux deux écoles.
- Dans la semaine du 17/06 au 22/06, nous organiserons les JO de Charcot. Les équipes seront composées d'enfants de toutes les classes et de tous les niveaux afin de valoriser l'entraide entre les enfants.
- Les parents des enfants qui rentrent en PS à la rentrée, seront reçus au de mois de juin .
- Toutes les classes ont envie de se rendre au potager municipal, un mail a été envoyé dans ce sens mais nous sommes sans réponse pour le moment.
- Le prochain conseil d'école doit avoir lieu le 14 juin 2024 à 18 heures.

Point sur la coopérative de l'école

En ce qui concerne la coopérative de l'école :

Au mois de septembre elle était de 1492,55euros.

La participation des familles s'est élevée à 1542 € pour le premier versement pour les 4 classes. Le deuxième versement est en cours et n'est pas encore comptabilisé.

Le photographe a rapporté 815,12 € euros à l'école et la vente de chocolats 128,64 €

Les revenus de la coopérative sont en baisse ce qui nous amène à demander une petite participation des familles aux spectacles (2€) afin de maintenir notre mode de fonctionnement et continuer de proposer aux enfants des activités de jardinage, cuisine....

A noter qu'aucun enfant ne sera exclu ou privé d'un spectacle pour raison financière, ces participations ne relèvent que du bon vouloir des familles.

Les achats effectués par la coopérative à ce jour se répartissent entre du matériel pour les classes (albums, ingrédients pour la pâtisserie(sablés, crêpes, galette..) mais aussi matériel pour les cadeaux de Noël, matériel pour le cadeau à ceux qu'on aime, photos...), achat de matériel pour les projets E3D, achat de jeux et matériel arts visuels,

A ce jour le solde de la coopérative est de 1781,37€

Les budgets municipaux

Nous repartons sur un nouveau budget 2024 :

Fonctionnement : 54.5 euros par enfant soit 5722,5euros. S'ajoute un crédit livres de 42€ par classe. Soit un total de 5890,5€

Chaque classe va bénéficier de 550€ pour les commandes propres aux maîtresses, le reste sera utilisé pour l'achat de matériel commun (papier, cahiers, peinture, colle..)

Sorties : Nous avons une enveloppe de 640 euros par classe soit 2560 euros . Nous prévoyons une dépense de 580 euros pour les Duplo, 611€ pour le bal et 550 € pour la fée aux JOP. (1741€) . Il nous restera 819€ pour le spectacle de Noël prochain.

Les travaux et demandes en direction des services techniques

- La façade de l'école pose toujours un problème car des morceaux tombent dans la cour.
- les travaux préconisés par la commission de sécurité n'ont pas été réalisés.

- *le changement de la porte coupe feu, qui doit rester fermée mais qui n'est pas munie de hublots de visibilité, ce qui pose un problème en cas de PPMS ou de surveillance du couloir.*
- *Il faut aussi enlever le rideau du dortoir qui recouvre l'issue de secours et équiper les fenêtres avec des stores occultant s.*
- *Un système doit être installé de façon à maintenir la porte fermée dans la salle des maîtres en raison de la présence du lave-linge et du sèche-linge.*
- *La lumière de la réserve doit être changée afin de répondre aux normes de sécurité .*
- *Les portes des endroit dits « dangereux » doivent être identifiées avec des plaques spécifiques (réserve des ATSEM, réserve et salle des maîtres).*
 - *Nous demandons toujours la sécurisation de l'arrière de l'école (Jardin Émile Loubet) , car l'école donne directement sur la « voie publique ». Il faudrait installer des grilles avec système de porte.*

=> Un projet de rénovation globale de l'école est à l'étude. Il est prévu un agrandissement, une isolation phonique et thermique des bâtiments. Tous les points soulevés seront alors étudiés et traités, en concertation avec l'équipe enseignante.

- Il faudrait fixer le pare vue (qui donne sur la rue) qui se détache et s'arrache.

=> La municipalité réfléchit à une solution plus durable qu'un brise-vue en non tissé (haie végétale protégée au départ par un grillage puis retirée ensuite ?)

- Interrogation et inquiétude des parents au sujet de l'utilisation abusive des écran, phénomène qui tend à s'amplifier :

=> Les enfants n'ont pas accès aux écrans à l'école. Nous limitons au maximum l'utilisation du téléviseur mais sommes obligées quand le temps est vraiment détestable. Les enseignantes sont conscientes du problème que pose l'utilisation massive des écrans sur les jeunes enfants mais ce problème est principalement de l'ordre familial et l'école n'a que peu de pouvoir dans ce domaine . Afin de sensibiliser et d'alerter les parents, une campagne de lutte contre l'utilisation abusive des écrans sur les jeunes enfants a été diffusée sur le blog de l'école.

Il est 19h30 heures, le conseil d'École est clos.

**La directrice de l'école CHARCOT
Valérie Baillé**

**La secrétaire de séance
Viviane Ossent**

*Ecole Maternelle Jean Charcot
15 avenue Jean Charcot
94420 Le Plessis Trévise
0145947976 cc 0941623d@ac-cretell.fr*

